



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

06



18-24 ANS !

ENGAGE-TOI POUR LE CLIMAT AVEC TON DÉPARTEMENT

50 heures de bénévolat = 500 €

(700 € pour les boursiers)

www.departement06.fr

 #AlpesMaritimes   DEPARTEMENT06

UNE ACTION RÉALISÉE POUR

VOUS
AVANT
TOUT!

PAR LE DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

Tu souhaites t'engager pour le climat mais tu ne sais pas comment agir concrètement ? Le Département a mis en place le dispositif « Chèque Jeune engagé pour le climat » !

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Être âgé de 18 à 24 ans (soit 25 ans moins un jour) entre le 1^{er} septembre 2023 et le 30 septembre 2024 ;
- Être domicilié en résidence principale dans les Alpes-Maritimes.

QUELLES SONT LES CONDITIONS ?



Réaliser au moins
50 heures de bénévolat auprès d'un ou
plusieurs organismes de type associatif



Réaliser ces heures de bénévolat sur la
période du 1^{er} septembre 2023 au
30 septembre 2024



Réaliser des missions au bénéfice du
territoire des Alpes-Maritimes auprès
d'organismes spécialisés dans le
développement durable

QUELLES SONT LES MISSIONS DE BÉNÉVOLAT POSSIBLES ?

Les actions concrètes en faveur de l'environnement et du climat sur le territoire départemental, à titre d'exemples :

- Inventaires naturalistes
- Animations dans les écoles ou lors d'événements publics
- Opérations de ramassage de déchets
- Création de supports pédagogiques, communication sur les réseaux sociaux
- Aide à la réalisation de tâches administratives ou comptables destinées à des animations ou des actions environnementales

Une liste d'organismes volontaires partenaires est disponible sur le site internet du Département

POURQUOI M'ENGAGER ?

- 👍 J'agis pour le climat
- 👍 Je bénéficie d'un chèque de 500€ (700€ pour les étudiants boursiers)
- 👍 J'acquiers de nouvelles compétences et je peux les valoriser sur mon CV



**Toutes les infos sont
à retrouver sur :**

WWW.DEPARTEMENT06.FR

(rubrique GRANDS PROJETS / GREEN DEAL 06)